ASSOCIATION BASILIADE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

pwc

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2011)

Aux Membres
ASSOCIATION BASILIADE
12, rue Béranger
75003 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association BASILIADE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

PricewaterhouseCoopers Audit, SA, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes et méthodes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies en annexe dans la partie : Règles et méthodes comptables.

Compte d'emploi des ressources :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons vérifié que les modalités d'élaboration du compte d'emploi étaient correctement décrites dans la note 15 de l'annexe accompagnant ce compte et correspondaient aux règles prévues par le règlement CRC n° 2008-12.

Par ailleurs, nous nous sommes assuré que les règles relatives à l'affectation des charges aux emplois ainsi que les règles d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées au cours de l'exercice traduisaient le modèle économique sur lequel fonctionnait l'association.

Nous avons enfin vérifié la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du « compte d'emploi annuel des ressources ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2012

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Francis Chartier

BASILIADE - BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF	Brut	Amort. et Prov	31/12/2011 Net	31/12/2010 Net
Immobilisations incorporelles :	**7 290**	**7 290**	**0**	**0**
Logiciels	7 290	7 290	0	0
Immobilisations corporelles :	**597 415**	**263 778**	**333 637**	**317 014**
Constructions	192 778	32 138	160 640	168 997
Agencements locaux	116 111	52 535	63 575	77 671
Aménagements	241 357	160 865	80 492	59 173
Matériel de transport	11 619	5 163	6 456	7 746
Matériel de bureau	26 883	12 858	14 025	3 427
Mobilier	5 187	219	4 968	0
En cours	3 481		3 481	0
Immobilisations financières :	**32 846**		**32 846**	**33 551**
Dépôts bureaux - accueil Paris/Lyon	12 408		12 408	12 408
Dépôts appartements	20 438		20 438	21 143
TOTAL I - Actif immobilisé	**637 551**	**271 068**	**366 483**	**350 565**
Stocks et en-cours	**0**		**0**	**7 080**
Avances & acomptes	**1 000**		**1 000**	
Créances :	**193 353**	**0**	**193 353**	**393 130**
Usagers et comptes rattachés	0	0	0	0
Donateurs	326		326	
Avances en compte	358		358	974
Subventions à recevoir	172 703		172 703	392 156
Produits à recevoir	19 966		19 966	
Valeurs mobilières de placement	**98 772**	**0**	**98 772**	**50 591**
Disponibilités :	**99 367**	**0**	**99 367**	**10 843**
Caisse	3 363		3 363	3 487
Banque	96 004		96 004	7 356
Charges constatées d'avance	**19 188**	**0**	**19 188**	**0**
TOTAL II - Actif circulant	**411 679**	**0**	**411 679**	**461 645**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**1 049 230**	**271 068**	**778 162**	**812 210**

PASSIF	31/12/2011	31/12/2010
Fonds propres :	**498 306**	**501 828**
Report à nouveau	140 599	193 153
Résultat de l'exercice	-40 529	-52 554
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	328 235	291 228
Fonds de réserve	70 000	70 000
TOTAL I - Fonds associatifs et réserves	**498 306**	**501 828**
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	7 141	20 494
TOTAL II - Provisions	**7 141**	**20 494**
Fonds dédiés :		
sur subventions de fonctionnement		47 967
TOTAL III - Fonds dédiés	**0**	**47 967**
Dettes :	**252 715**	**221 920**
Emprunts et dettes	60 047	69 996
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	61 594	32 209
Dettes fiscales et sociales	115 637	93 543
Autres dettes	15 438	26 172
Produits constatés d'avance	20 000	20 000
TOTAL IV - Passif circulant	**272 715**	**241 920**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**778 162**	**812 210**

Compte de Résultat

	Exercice 2011	Exercice 2010
Ventes et prestations		707
Subventions d'exploitation :	**1 316 380**	**1 228 695**
- publiques	1 159 240	1 089 225
- privées	157 139	139 470
Dons	48 341	44 169
Cotisations	795	780
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charge	496	4 637
Autres produits	56 649	62 447
TOTAL I - Produits d'exploitation	**1 422 661**	**1 341 435**
Achats de marchandises (Alimentation etc.)	24 469	29 129
Autres charges externes	591 253	580 512
Impôts, taxes et versements assimilés	47 919	24 113
Rémunération du personnel	519 752	366 336
Charges sociales	225 909	184 071
Dotation aux amortissements et prov.	49 368	80 482
Autres charges (Aides directes, etc.)	56 960	49 873
TOTAL II - Charges d'exploitation	**1 515 630**	**1 314 516**
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I - II)	**-92 969**	**26 919**
Produits financiers	2 087	177
Charges financières	2 449	2 810
2 - RESULTAT FINANCIER	**-362**	**-2 633**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**-93 330**	**24 286**
Produits exceptionnels	50 000	41 244
Charges exceptionnelles	2 758	118 084
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	**47 243**	**-76 840**
Engagements à réaliser sur ressources affectées		0
Transfert de charges	5 558	
TOTAL DES PRODUITS	**1 480 307**	**1 382 856**
TOTAL DES CHARGES	**1 520 836**	**1 435 410**
Excédent ou déficit	**-40 529**	**-52 554**

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

de l'exercice clos le 31 décembre 2011

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général (règlement CRC n° 99-03) et les dispositions spécifiques relatives aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations (règlement CRC n° 99-01).

1. PRINCIPES et METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, et notamment les principes de prudence et d'indépendance des exercices. Les principes de permanence des méthodes et de continuité de l'exploitation ont été appliqués.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice comptable est fixé du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

2. IMMOBILISATIONS

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Pour les immobilisations d'agencements, installations, la durée d'amortissement est différente entre les agencements pour les appartements (3 ans) et pour les lieux d'accueil (5 ans) de l'association, compte tenu des durées d'utilisation différentes de ces immobilisations.

Les durées retenues sont les suivantes :

	Durée d'utilisation (en années)
- Structure	50
- Menuiserie, Electricité, Chauffage, Plomberie	25
- Agencements, Installations des lieux d'accueil	5
- Agencements, Installations des appartements	3
- Matériel informatique	3

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées du local de Lyon (rue du Griffon), d'agencements et d'installations des appartements à Paris et Lyon, de matériels, mobilier et logiciels de bureau pour les bureaux de Paris et Lyon.

2.1- ACTIF IMMOBILISE - VALEURS BRUTES

La variation des immobilisations brutes, qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits à la note précédente, se présente comme suit :

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice 2011	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice 2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	7 290			7 290
Immobilisations corporelles				
Constructions	192 778			192 778
Agencements locaux	116 111			116 111
Installations générales, agencements, aménagements divers	185 018	56 339		241 357
Matériel de transport	11 619			11 619
Matériel de bureau et matériel informatique	12 169	14 714		26 883
Mobilier	-	5 187		5 187
Immobilisations en-cours	-	3 481		3 481
TOTAL	**524 985**	**79 720**	**0**	**604 705**

Les immobilisations en cours s'élèvent à 3 481 € et sont liées au projet d'aménagement dans le cadre de l'ACT à Paris.

2.2 - ACTIF IMMOBILISE - AMORTISSEMENTS

Les mouvements des amortissements des immobilisations, calculés selon les méthodes décrites à la note précédente, se présentent comme suit :

Rubriques	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice 2011	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice 2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	7 290	-		7 290
Immobilisations corporelles				
Constructions	23 781	8 357		32 138
Agencements locaux	38 439	14 096		52 535
Installations générales, agencements, aménagements divers	125 845	35 020		160 865
Matériel de transport	3 873	1 291		5 163
Matériel de bureau et matériel informatique	8 742	4 116		12 858
Mobilier	-	219		219
Immobilisations en-cours	-	-		-
TOTAL	**207 971**	**63 097**	**0**	**271 068**

3. AUTRES CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de provisions pour dépréciation lorsqu'il un risque d'irrécouvrabilité.

- **Créances à - d'1 an**

	Montants bruts à - d'1 an (en €)
Avances usagers	358
Subventions à recevoir	192 995
TOTAL	**193 353**

Les subventions à recevoir concernent des contrats de financement publics ayant été finalisés tardivement en 2011 : subventions d'exploitation de la Région Ile-de-France et de l'ARS, versement CAF pour l'ALT.

- **Dettes à - d'1 an**

	Montants bruts (en €)
Dettes financières diverses	10 324
Fournisseurs et comptes rattachés	61 594
Dettes fiscales et sociales	115 637
Autres dettes	15 438
TOTAL	**202 993**

Les dettes financières diverses concernent l'emprunt contracté pour le financement de l'ACT à Lyon.
Les dettes Fournisseurs concernent des charges diverses (achats, prestations, services) de fin 2011, qui ont été réglées début 2012 ou pour lesquelles les factures n'étaient pas parvenues au 31/12/2011.
Les dettes fiscales et sociales correspondent aux cotisations des différentes caisses sociales pour le 4ème trimestre 2011.

- **Dettes de 1 à 5 ans**

	Montants bruts (en €)
Dettes financières diverses	45 331

Les dettes financières diverses concernent l'emprunt contracté pour le financement de l'ACT à Lyon.

- **Dettes à + de 5 ans**

	Montants bruts (en €)
Dettes financières diverses	4 392

Les dettes financières diverses concernent l'emprunt contracté pour le financement de l'ACT à Lyon.

- **Charges à payer**

	Montants bruts (en €)
Fournisseurs factures non parvenues	39 714
Dettes prov/congés payés	30 720
Charges sociales /congés payés	16 589
TOTAL	**87 023**

Les factures non parvenues concernent principalement des fournisseurs de téléphonie et d'électricité, ainsi que des charges locatives.
La provision pour congés payés acquis par le personnel au 31/12/2011 et pour les charges relatives à ces congés sont également identifiées parmi les charges à payer.

4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les placements représentent :

- un compte sur Livret A pour : 77 531 €
- un compte sur livret Epidor pour : 20 359 €
- un compte Codevair pour : 132 €
- des souscriptions de parts et divers auprès du Crédit coopératif pour 198 €.

5. SUBVENTIONS

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement représentent la majeure partie des produits de l'association et permettent de financer les actions d'accueil, d'accompagnement psychosocial, d'accès à la santé, aux droits, au logement et à l'insertion professionnelle.

	31/12/10	31/12/11
Subventions d'Etat	919 425	1 039 441
Subventions Région	40 000	
Subventions Département		114 300
Subventions Commune	129 800	5 500
Organismes privés - Mécénat	139 470	157 139
TOTAL	**1 228 695**	**1 316 380**

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont été accordées à l'association pour pouvoir aménager les locaux de Paris Béranger (aménagement) et de Lyon (achat du local et aménagements).

RUBRIQUES	MONTANT (en €)	REPRISE DE RESULTAT * Quote part 2011 : 50 000 €	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011
- Axa Tout Cœur	9 000	9 000	0
- Caisse d'Epargne	49 400	47 688	1 712
- Conseil Régional Ile de France	44 529	30 489	14 040
- Ville de Lyon	130 000	18 720	111 280
- Conseil Régional Rhône	75 000	35 625	39 375
- Fondation Marc	7 400	7 400	0
- Voix contre le Sida	9 074	4 310	4 764
- ARS Paris ACT	84 900	15 020	69 880
- ARS Lyon ACT	102 200	38 467	63 533
- Fondation SEB	10 000	983	9 017
- Sidaction	15 000	365	14 635
TOTAL	**536 303**	**208 068**	**328 235**

Une quote-part de ces subventions est virée au résultat de l'année 2011, pour un total de 50.000 €. Cette quote-part est la contrepartie de la dotation 2011 aux amortissements pour les biens et équipements acquis avec ces subventions.

Engagement concernant le local de Lyon (période 2006-2016) : dans l'hypothèse où l'association céderait la propriété du local à un tiers ou si l'affectation du lieu aux activités subventionnées changerait dans les dix prochaines années à compter de la date d'effet de la convention, l'association s'engage à rembourser à la Ville de Lyon la part de la subvention d'équipement utilisée pour l'acquisition au prorata temporis de la période restant à courir avant l'échéance de ces dix années.

6. FONDS PROPRES

Les fonds associatifs sont constitués d'un report à nouveau (en diminution par rapport à 2010 du fait de l'affectation du résultat négatif de l'exercice 2010) et de subventions d'investissement (en augmentation suite à l'octroi de nouvelles subventions en 2011) :

	31/12/10	31/12/11
Report à nouveau	193 153	140 599
Subventions d'investissement	291 228	328 235

7. FONDS DEDIES ET RESERVE DE TRESORERIE

Les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice représentent des sommes allouées par les financeurs et destinées à financer des projets spécifiques (rappel des projets et des sommes allouées). Les sommes restant à utiliser à la clôture de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

	31/12/10	31/12/11
Fonds dédiés subvention de fonctionnement	47 967	0
Réserve de trésorerie	70 000	70 000

8. CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Au regard de l'analyse des différentes subventions reçues et des engagements pris par l'association au titre des actions prévues (Accueil, Accompagnement, Hébergement), une seule subvention allouée en 2011 est relative, en partie, à l'exercice 2012. Celle-ci a été comptabilisée en produits constatés d'avance pour 20 000 €.

9. BENEVOLAT

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'Association dans le cadre de leurs activités respectives. Toutefois, les contributions volontaires ne peuvent pas être comptabilisées au compte de résultat en l'absence de recensement exhaustif.

Les engagements à signaler au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 19 751 € et correspondent :

- à la mise à disposition de tickets service par Solidarité Sida dans le cadre du soutien annuel au service social de BASILIADE ;
- à des dons d'équipements par la fondation Seb ;
- à l'abandon, par des bénévoles, de frais relatifs à des dépenses réalisées dans le cadre de leur engagement bénévole (frais kilométriques, matériel et fournitures diverses, frais de transport, etc.)

10. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision de 7 141 € a été comptabilisée en provision pour risques et charges pour couvrir les dettes des personnes accompagnées et hébergées par l'association qui pourraient ne pas être toujours solvables.

11. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de – 362 € se décompose entre :

- des charges d'intérêt :	- 2 449 €
- des produits financiers sur placement :	2 087 €

12. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de +47 739 € se décompose en :

- des charges sur exercice antérieur et autres charges exceptionnelles :	- 2 758 €
- la quote-part des subventions d'investissement :	50 000 €
- des produits exceptionnels divers :	496 €

Comme précisé plus haut (cf. section 5), la quote-part des subventions d'investissement trouve sa contrepartie dans la dotation aux amortissements qui se trouve dans les charges d'exploitation.

13. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, le montant annuel brut des trois plus hautes rémunérations s'élève à 113 567€, y compris les avantages en nature.

Les dirigeants élus exercent leurs fonctions à titre bénévole et ne perçoivent aucune rémunération.

14. AUTRES INFORMATIONS

14.1 EFFECTIFS

L'effectif de l'association s'élève à 17 personnes au 31/12/2011 contre 18 personnes au 31/12/2010.

14.2. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux comptes, relatifs au contrôle légal des comptes, pris en charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ressortent à 7000 € HT .

15. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Compte annuel d'emploi des ressources (CER)

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2011

EMPLOIS	Emplois de 2011	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011	Emplois de 2010	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2010	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2011	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2011	Ressources collectées sur 2010	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009
					Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice				
1- MISSIONS SOCIALES					**1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**				
1-1 Réalisées en France, directement :					**1-1 Dons et legs collectés**				
Accompagnement	1 278 415	23 453	1 056 674	20 992	Dons	48 341	48 341	44 167	44 167
Accueil	84 441	23 453	63 486	20 992	**2- AUTRES FONDS PRIVES**				
					Subventions privées	157 139		139 470	
Formation des bénévoles	7 293		7 807		**3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS**				
					Etat	1 039 441		919 425	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					Région & Département	114 300		49 000	
Frais d'appel à la générosité du public	1 365	1 365	2 183	2 183	Villes	5 500		129 800	
					4- AUTRES PRODUITS				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					Produits financiers	2 087		176	
Frais de fonctionnement	136 063		131 944		Autres produits et cotisations	57 940		64 492	
Frais d'information et de communication	13 259		14 852		Quote part subventions investissement	50 000		40 687	
					Transfert de charges	5 558		4 637	
		48 341		44 167					
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 520 836		1 296 947		**I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT**	1 480 308		1 382 654	
II- Dotation aux provisions			20 494		II- Reprise des provisions	0		0	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées			117 967		III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	0		0	
					IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		0		0
IV- Excédent de ressources de l'exercice					V- Insuffisance de ressources de l'exercice	40 529		52 554	
V- TOTAL GENERAL	1 520 836		1 435 408		**V- TOTAL GENERAL**	1 520 836	48 341	1 435 408	44 167
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public									
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources									
VII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	1 480 308	48 341		44 167
					Solde des ressource collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
MISE A DISPOSITION DE BIENS	19 751		5 000		DONS EN NATURE	19 751		5 047	

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 856 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 9-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2009.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objet l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le V.I.H. Ce soutien s'exprime sur les plans moral, psychologique, social, matériel, culturel et spirituel.

Missions sociales

Accompagnement :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH, seules ou en famille, en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relais et de chambres, du soutien pour le retour à l'autonomie avec les coordinateurs psychosociaux et enfin l'accompagnement socioprofessionnel avec la réalisation d'ateliers de pré-insertion et de suivis individuels.

Accueil :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées à nos deux lieux d'accueil (Béranger et Lyon) où Volontaires et Familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre troisième lieu (Atelier des Epinettes) où les Participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Formation des bénévoles :

Cette rubrique comprend les frais engagés pour former chaque année nos volontaires à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement via des sessions de formation sur la maladie et le degré d'implication.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activités.

Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existants du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions.

En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Les frais d'appel à la générosité consistent en dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

Dons : Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs

Subventions publiques :

- Etat: Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Caisse d'Allocations Familiales
- Régions et départements : Département de Paris, Conseil Régional d'Ile-de-France,
- Villes : Ville de Lyon

Subventions privées :

- Produits d'opérations de mécénat
- Soutien de Sidaction, Solidarité Sida et autres partenaires privés

Autres produits :

- Produits financiers: produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
- Autres produits (notamment les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie) et cotisations

Produits exceptionnels :

- Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.
- Les produits exceptionnels (majoritairement des quotes-parts de subventions d'investissement) sont imputés selon la même règle (à savoir directement sur les missions sociales si elles concernent des actions directes).

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

L'affectation des dons se fait équitablement entre nos deux missions majeures : l'accueil et l'accompagnement des personnes, sur des actions peu financées (soit accueil dans nos lieux conviviaux et sur l'hébergement dans les appartements relais).

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.